



DECLARATION DE L'UNION DES MUSICIENS DE CENTRAFRIQUE

Centrafricaine, Centrafricain
Musicienne, Musicien de Centrafrique,
Mélomane de Centrafrique,

La Fête de la Musique est une célébration de la musique vivante destinée à mettre en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, tant amateurs que professionnelles, dans tous les genres musicaux. Lancée en France il y a trente deux ans, cette fête est devenue un événement mondial célébré le 21 juin de chaque année qui correspond au premier jour du solstice d'été.

La musique en tant que quatrième art, est l'un des actes de la vie les plus importants. Accompagnant tous les moments de la vie humaine, la musique exalte à coup sur les âmes humaines et remplit à chaque fois sa raison d'être.

Cette année le thème retenu est la voix. Elle se décline en timbres, accords, accents, qui évoluent dans le temps, la géographie, les cultures. Comédies musicales, cours et ensembles vocaux, karaokés : tout laisse à penser que l'instrument le plus populaire que nous possédons tous est la voix.

En effet la voix est le premier instrument de musique tout en étant le principal outil de communication entre les hommes. Ce qui explique le fait qu'on peut apprécier toute musique bien dite au delà des barrières linguistiques. Quelque soit l'ingéniosité ou la pauvreté d'un arrangement musical, c'est la voix qui donne vie à la mélodie et exprime le message porté par une composition musicale.

Les Musiciens Centrafricains, amateurs comme professionnels, n'ont jamais manqué d'élever leurs voix en tout temps et en toute circonstance pour rythmer la vie nationale et apporter la partition centrafricaine à la symphonie mondiale en interprétation perpétuelle par les nations du monde.

Les voix qui portent la musique centrafricaine l'ont toujours fait dans des conditions très difficiles. Outre la période de l'Empereur Bokassa qui choyait les Musiciens mais beaucoup plus pour participer à sa gloire et les dotations en matériels sous les régimes de Kolingba et Bozize, il n'y a jamais eu une démarche gouvernementale pertinente de structuration de la musique et pour mettre les bases de son industrialisation. La musique est à la fois un art, un moyen d'expression et une matière à exploitation industrielle susceptible de booster l'économie nationale.

En cette période difficile que traverse notre pays, nous avons obtenu dans le nouveau gouvernement un ministère autonome en charge de la promotion des arts et de la culture. Nous osons espérer que tous les acteurs culturels conjugueront dans le sens de la mise en place des conditions nécessaires à l'essor de l'industrie culturelle centrafricaine en générale et de l'industrie musicale en particulier. Nous pensons particulièrement à la promulgation dans les meilleurs délais de la Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins et la mise en place de la structure de gestion collective de ces droits en Centrafrique. La création d'un fonds de développement culturel est également une démarche qui soulagerait l'Etat du financement direct de la culture et permettrait au secteur d'avoir une source viable pour le financement de ses activités.

Pour finir, et restant fidèle à notre rôle d'exaltation des âmes humaines, nous exhortons les Centrafricains à ne jamais laisser les difficultés que notre pays traverse éteindre leur voix. La voix est pour nous Musiciens un outil de travail mais elle est pour tout être humain un moyen d'expression et une identité distinctive. Chers compatriotes, élevez vos voix afin que vive la Centrafrique notre patrie bien aimée.

Bonne fête de la musique à vive voix.

Nous vous remercions.